

LES VENTES DE COLLECTION D'ART EN FRANCE EN 2018, DES VENTES À SUCCÈS

Les ventes de collection sont une composante toujours essentielle des ventes aux enchères d'Art et objets de collection et un indicateur de l'activité.

Avec un montant cumulé de 92 M€ (frais inclus) le top des ventes de collection est très nettement inférieur à celui tant à celui de 2017 (180,4 M€) que de 2016 (113,4 M€). Il retrouve un nouveau proche de celui de 2015 (95,8 M€). En 2017, le montant des ventes du top 10 des collections avait été soutenu par la dispersion de trois importantes collections françaises : collection d'Hubert de Givenchy (Design et objets d'art : 32,7 M€) et collection Jean-François et Marie-Aline Prat (Art contemporain : 39,5 M€) par Christie's ; collection de Jacques Grange (Design et objets d'art : 29,4 M€) par Sotheby's. Une constante : Christie's et Sotheby's détiennent un quasi-monopole (86 % du montant total des ventes du top 10 des collections dispersées en 2018 ; contre 92 % en 2017 et 92 % en 2016). Ces deux opérateurs leaders captent donc toujours les plus belles collections.

A l'exception des ventes « From one home to another » et « C'est fou : an amazing collection », les collections vendues comprennent un nombre d'œuvres limité. La forte amplitude des prix adjudication montre que, même dans ces ventes prestigieuses et fortement médiatisées, un large public peut acquérir certains lots.

Ces ventes du top 10, fortement médiatisées, ont un faible taux d'invendus : ce sont des ventes à succès. Au total pour ces 10 collections, le nombre de lots vendus est de 2125 et le taux d'invendus moyen de seulement 8,4 %. Parmi les 2125 lots vendus, 402 ont été adjugés à un prix supérieur à 25000 € (hors frais) et représentent 85 % du montant total cumulé des ventes (en 2017, respectivement 504 lots adjugés représentant 92 % des ventes). Ces ventes de collection concentrent donc majoritairement des biens à forte valeur.

Si en 2017, en termes de montant de vente, les collections du top 10 dispersées relevaient principalement de deux spécialités, à savoir « Design et objets d'art » pour 42 % et « Art contemporain » pour 34 %**2018**est marquée par l'absence de dispersion de grandes collections dans ces spécialités et la **part dominante des ventes relevant de la spécialité « mobilier et objets d'art » (48 % du montant total des ventes du top 10).**

70 % du montant des ventes proviennent de collections françaises

: les collections françaises, c'est-à-dire de grands collectionneurs français résidant en France (dont Pierre Bergé), constituent majoritairement le montant des ventes. Trois collections étrangères dispersées à Paris en 2018 représentent donc près de 30 % du produit des ventes. Ces trois collections, apportées tant par Christie's que Sotheby's, ont contribué à soutenir le marché des enchères en France.

Pour plus de détails, consultez [le focus de synthèse](#)